

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO**

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
25 Septembre 2020**

**OBJET : Travaux dans les collèges publics : cinquième liste d'opérations de maintenance au titre de l'année 2020.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

**La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Septembre 2020 EN VISIOCONFERENCE, le quorum étant atteint,**

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé d'approuver :

- la cinquième liste d'opérations de maintenance dans les collèges publics du département des Bouches-du-Rhône au titre de l'année 2020, jointe en annexe du rapport, dont le montant de l'enveloppe globale prévisionnelle s'élève à 2 549 000 €TTC,
- les affectations destinées à son financement comme indiqué en annexe du rapport.

Les dépenses seront imputées sur le chapitre 23 du budget départemental.

A l'unanimité

**ADOPTE  
Pour la Présidente du Conseil départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice des assemblées**